



Adaptation du réseau territorial 2027-2030 : Pour l'ensemble des organisations syndicales de la DGFIP, c'est NON !

Lors du CSAR du 2 juillet, la Direction générale, via une fiche d'information, annonce une adaptation du réseau territorial 2027-2030. Face à ce nouveau projet destructeur, les organisations syndicales ont fait une déclaration liminaire commune.

Madame la présidente,

Nous ne sommes pas présents à ce CSAR pour dérouler son ordre du jour pléthorique. Un seul point focalise aujourd'hui notre colère : votre fiche d'information sur l'adaptation du réseau territorial 2027-2030 !

Une fois encore, cette fiche montre tout le mépris que vous portez aux agentes et agents de la DGFIP, à leurs représentants, à notre service public, à nos missions et aux usagers.

Contrairement à ce que vous écrivez, cet ultime projet s'inscrit bel et bien dans la continuité du NRP et n'aura comme seules conséquences que de réduire à peau de chagrin notre service public de proximité, et de mettre encore plus à mal les possibilités de mobilités professionnelles et géographiques des agentes et agents.

À ce stade du mandat gouvernemental, pourquoi cette urgence à poursuivre et à amplifier cette destruction de nos services ?

Ce projet est dans la continuité des politiques de ces dernières années qui n'ont eu de cesse de détruire les services publics sur l'ensemble du territoire et de favoriser la désespérance sociale sur laquelle les politiques du pire ne cessent de prospérer.

Oser écrire que le réseau sera conforté au cours des prochaines années alors que plus de 300 structures seront rayées de la carte à l'échéance 2030 révèle dès le début votre intention : le déni de réalité.

Si une adaptation du réseau peut continuer à répondre aux attentes des usagers, c'est en remplaçant des services de pleine compétence au cœur des déserts administratifs que vous avez créés. Votre bilan d'une prétendue satisfaction des usagers ne résiste pas aux constats dressés en commission des finances le 9 novembre 2025. Le rapporteur général relevait ainsi : « *On a le sentiment, et ce n'est pas simplement un sentiment, qu'il n'y a plus personne aux guichets. Nous recevons tous, dans nos permanences, des gens qui sont perdus, parce qu'ils ont l'impression de ne plus pouvoir être reçus.* ». **Cette appréciation, formulée au cœur des travaux parlementaires, suffit à démontrer que la réalité du terrain est à l'opposé de celle que vous décrivez.**

Le mensonge continue quand vous affirmez maintenir le nombre global de communes dans laquelle la DGFIP sera présente, « présence » désormais quasi-exclusivement assurée à travers des

perspectives d'ouverture d'accueil France Services ou des « permanences » qui n'en ont que le nom. Bien ridicules alternatives à des services de la DGFIP de pleine compétence ! L'effet d'éviction dont vous vous défendiez il n'y a pas si longtemps, est désormais, explicitement, érigé en principe. Et ce n'est pas la distinction honorifique de principal partenaire qui nous suffira à nous reconforter. En quelques décennies, nous serons passés du service public aux maisons de services publics, puis de maisons france service (tuées par leur ridicule mais sans doute plus honnête acronyme) à France service, avant probablement que nous n'arrivions à de simples services que d'autres, probablement philanthropes, finiront par rendre à notre place. C'est peut-être là votre lecture du principe d'adaptabilité du service public. A quoi sert donc de se battre pour quelques pourcentages de décrochés supplémentaires ou de supprimer les ponts naturels au nom d'une continuité de service à géométrie variable ? Combien de temps encore pourrons-nous nous enorgueillir de fonctions d'accueil assurées avec un dévouement sans limite, un investissement sans faille au quotidien par les agents de la DGFIP avec une reconnaissance très loin d'être à la hauteur ? Au fond, madame la présidente, qu'est-ce qu'un service public sans public ?

Qualifier d'ajustement limité la destruction de 300 services DGFIP après la saignée du NRP 1ère lame cache piteusement un NRP 2ème édition dont il ne faudrait pas prononcer le nom.

Déjà 130 fermetures en 2027 dont 43 au 01 janvier, donc mécaniquement mises en œuvre en 2026 qui devait être encore une année de stabilisation, mensonge une fois de plus ou, plus précisément, encore une « promesse » non tenue qui s'ajoute à une liste écœurante... comme celle de la stabilité des effectifs en 2025 !

Se cacher derrière une préservation des emplois qui n'a jamais existé pour minimiser les conséquences sur les agents est encore plus insultant. « Promettre » de tenir compte des souhaits des agents dans le respect de règles de gestion que vous avez piétinées et faire bénéficier in fine d'une affectation conforme à leur souhait n'est qu'une tartufferie, qui se joue de l'avenir des agents concernés. En effet, votre « tour de magie » de réforme du décompte des emplois a détruit des milliers de postes et certaines directions retrouvent désormais un solde « positif » d'emplois, de la pure invention qui va rendre tout simplement impossible les redéploiements envisagés.

Dernier volet du mépris, celui des représentantes et représentants des personnels. **En effet, dans le secret le plus total, vous avez sollicité l'accord des préfets et vous avez même commencé les réunions locales, en commençant par les chefs de service, pour vendre votre projet et poursuivre la destruction de notre réseau local... avant même la tenue de ce CSAR sur la base d'informations plus que partielles !** Écrire que les représentantes et représentants des personnels seront associés alors que seule une information, descendante et condescendante, nous est réservée traduit bien votre conception du dialogue social et du mépris que vous avez des organisations syndicales. Quelle sorte de dialogue peut-il encore y avoir sur les 43 opérations arrêtées à échéance du 1er janvier où sur les 130 envisagées des 2027 dont nous n'avons même pas la liste détaillée alors que vous êtes en capacité d'en établir une typologie précise ? Nous ne sommes, depuis longtemps, plus dupes de ces artifices.

Par ailleurs, **dans un contexte de souffrance** à la DGFIP, de maltraitance comme le révèle une nouvelle fois l'observatoire interne, **comment pouvez-vous justifier ces restructurations en reprenant cette phrase de l'observatoire interne** : « *Les résultats de l'observatoire interne des années passées avaient mis en exergue un sentiment de changement trop important chez les agents durant les réorganisations liées au nouveau réseau de proximité. Ainsi, en 2022 et 2023, 56 % des*

agents déclaraient que « le rythme du changement au sein de ma direction me semble aujourd'hui trop rapide ». Ce taux a ensuite décliné d'année en année, jusqu'à atteindre un taux de 36 % en 2026 ». Qui donc a pu vous souffler un tel argument que l'indécence dispute au cynisme ? Il n'y avait donc de mesures de prévention plus urgentes que de reprendre une dose de restructuration ?

Pour toutes ces raisons et pour quelques temps encore un peu plus de 93 milliers d'autres, Solidaires Finances Publiques, la CGT Finances Publiques, F.O.-DGFIP et l'alliance CFDT/CFTC Finances publiques exigent le retrait de ce plan délétère pour le service public, les usagers et les agents !